



Déclaration des participants à l'Assemblée nationale des peuples du Burkina Faso tenue ce jour dimanche 17 Septembre 2023.

« Ne laisser personne de côté », tel est le leitmotiv de l'agenda de développement 2030, pris en charge par les politiques publiques nationales et locales. Ce leitmotiv s'est traduit par la contextualisation des cibles des ODD dans les différents référentiels de développement (PNDES I et PNDES II).

La période de la mise en œuvre des ODD au Burkina Faso est caractérisée par la crise sécuritaire, la pandémie de la COVID-19, la crise russo-ukrainienne auxquelles viennent s'ajouter l'instabilité institutionnelle et politique. La crise sécuritaire s'est traduite par une crise humanitaire avec près de 2 millions de Personnes déplacées internes (PDI) dont plus de 50% de femmes. Cette situation a entraîné des besoins immenses et variés en termes d'assistance humanitaire dans les volets en lien avec l'eau potable et l'assainissement, l'éducation en situation d'urgence, les abris décents et sécurisés, l'accès aux soins de santé de qualité.

S'agissant de la pauvreté et des inégalités, la pauvreté demeure une préoccupation majeure au Burkina Faso avec une proportion de 41,4% de personnes pauvres (EHCVM 2018). Elle est beaucoup plus préoccupante en milieu rural (51,1%) qu'en zone urbaine (13,1%). Aussi, le système de protection sociale qui devait permettre de réduire la vulnérabilité des populations est toujours en construction. En effet, 4,8% de la population est couverte par une assurance maladie avec une précarité au niveau rural (0,9%) contre 16,1% en milieu urbain.

En ce qui concerne l'élimination de la faim et la lutte contre la malnutrition, en dépit des actions entreprises par le Gouvernement, la sécurité alimentaire demeure toujours un défi. En 2018, 50,7% de la population était en situation de pauvreté alimentaire (EHCVM 2018) avec de fortes disparités selon le milieu et la région de résidence. En milieu rural, elle est de 62,0% contre 18,3% en milieu urbain. Par ailleurs, la proportion des personnes structurellement vulnérables était de 16,1% en 2021.

Au titre de la santé, le pays enregistre une baisse de la mortalité maternelle. En effet, le taux de mortalité maternelle pour 100 000 naissances vivantes est passé de 440 en 1998 à 232 en 2021. Nonobstant ce qui précède, la situation de la mortalité maternelle demeure toujours préoccupante.

L'accès de tous à une éducation de qualité enregistre des avancées satisfaisantes au niveau des différents ordres d'enseignement aussi bien pour les garçons que pour les filles avec des disparités selon le sexe mais aussi d'une région à l'autre. Cependant, les attaques terroristes ont conduit à la fermeture de nombreuses structures éducatives.

S'agissant de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de toutes les femmes et les filles, les pesanteurs socioculturelles jouent en faveur de la recrudescence des inégalités entre les sexes, sur le plan économique, politique ou éducatif. Les mariages d'enfants et/ou forcés demeurent une réalité, malgré les sensibilisations et le renforcement du dispositif juridique en faveur de la protection de l'enfant.

En ce qui concerne l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, le taux d'accès national à l'eau potable a connu une amélioration sur la période 2015-2022, passant de 71,9% à 76,3%, soit 17 075 950 d'habitants desservis en eau potable en 2022. Le taux d'accès national à l'assainissement a connu une amélioration passant de 18,0% à 27,5% entre 2015 et 2022.

Malgré l'évolution positive, l'accès à l'assainissement reste toujours très faible au plan national et plus particulièrement en milieu rural en raison de la persistance de pesanteurs socioculturelles, du poids de la pauvreté sur la capacité d'autofinancement des latrines familiales, de l'extension des zones d'habitats spontanés et du faible niveau des budgets des collectivités territoriales ne permettant pas de lutter efficacement contre la défécation à l'air libre et de l'accroissement continu de la demande en infrastructures d'assainissement dans les zones d'accueil des PDI. L'amélioration de l'accès à l'eau potable à la grande majorité de la population a été possible grâce aux réalisations d'infrastructures d'accès à l'eau potable, dans le cadre de l'initiative présidentielle « zéro corvée d'eau » lancée en 2016.

En ce qui concerne l'Objectif de Développement durable relatif au travail décent, on note que 79,7% des travailleurs occupent un emploi vulnérable. De plus, le taux de sous-emploi lié au temps de travail est estimé à 39,1% (EHCVM 2018) avec une forte proportion chez les femmes et en rural.

Dans le domaine des infrastructures et de la promotion de l'industrialisation, on note que le réseau routier s'est dégradé avec seulement 25% de route en bonne état en 2021 et sans occulter la baisse de la contribution de l'industrie manufacturière dans le PIB qu'il importe de relever et de trouver les solutions appropriées à cet effet.

En ce qui concerne l'ODD 11 relatif aux villes et aux communautés durables, on note que malgré les actions mises en œuvre en vue d'accroître et/ou de soutenir l'accès des populations à des logements décentes et avec une démographie galopante, la proportion des populations vivant en zone d'habitation spontanée a connu une augmentation passant de 17,2% en 2016 à 18,5% en 2021.

En matière de promotion des modes de consommation et de production durables et de protection de l'environnement, il apparaît important d'accélérer les efforts de renforcement des capacités individuelles et institutionnelles sur les effets des changements climatiques par l'intégration des principes d'adaptation et d'atténuation aux changements climatiques dans les politiques de développement et les Plans locaux de développement.

Au titre de la consolidation de la paix, de la justice et de la promotion des institutions efficaces, nous encourageons les autorités à accroître les efforts en vue de restaurer la paix et la cohésion sociale à renforcer l'accessibilité de la justice burkinabè aux justiciables.

Enfin, pour atteindre l'ensemble des défis de gouvernance, le Burkina Faso doit courageusement poursuivre ses efforts de promotion du partenariat gagnant-gagnant tout en mettant l'accent sur la mobilisation des ressources internes et la lutte contre la corruption.

Ainsi, au terme de cette assemblée nationale des peuples du Burkina Faso, nous, Participants et membres de GCAP Burkina Faso, demandons aux autorités à :

Accélérer les efforts pour la restauration de l'intégrité du territoire et la réinstallation des PDI dans les localités d'origine

Réduire les inégalités verticales et horizontales et des disparités persistantes ;

Développer la formation technique et professionnelle et offrir aux jeunes des opportunités professionnelles

Mettre en œuvre des politiques et programmes en faveur de la protection de l'environnement et du développement durable et assurer la promotion des énergies propres ;

Renforcer les bases productives agro-sylvo-pastorales et leur transformation ;

Le 17 septembre 2023

Les participants à l'assemblée populaire nationale